

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Saverne

**COMMUNE DE SOMMERAU**

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°5/2019  
EN DATE DU 08 OCTOBRE 2019 à 19H30**

Nombre de conseillers élus : ..... 48  
 Nombre de conseillers en fonction : ..... 42  
 Nombre de conseillers présents en séance : ..... 30 ..... votants 34 ..... dont 4 procurations  
 ..... 29 ..... votants 34 ..... dont 5 procurations à partir du point 4  
 Date de convocation : ..... 26 septembre 2019

L'an deux mille dix neuf le huit octobre à dix neuf heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de SOMMERAU, sur convocation et sous la présidence de Roger MULLER, Maire.

**Étaient présents :**

MULLER Roger ..... Maire et maire délégué d'Allenwiller  
 LORENTZ Béatrice ..... 1<sup>ère</sup> Adjointe au maire et maire délégué de Singrist  
 ZINGARELLI Bruno ..... 3<sup>ème</sup> Adjoint au maire et maire délégué de Birkenwald  
 GROSS Gérard ..... 1<sup>er</sup> Adjoint au maire délégué de Birkenwald  
 LACROIX Sandra ..... 1<sup>ère</sup> Adjointe au maire délégué de Salenthal (partie au point 4 en donnant procuration à KUGEL Carole)  
 PAULEN René ..... 1<sup>er</sup> Adjoint au maire délégué de Singrist  
 STORCK Gérard ..... 1<sup>er</sup> Adjoint au maire délégué d'Allenwiller  
 GUNTHER Stéphane ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire délégué de Singrist  
 HALTER Thierry ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire délégué de Birkenwald  
 KUGEL Carole ..... 2<sup>ème</sup> Adjointe au maire délégué de Salenthal  
 SCHNEIDER Jean Jacques ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire délégué d'Allenwiller  
 ANTONI Sébastien ..... Conseiller municipal  
 AUER Maurice ..... Conseiller municipal  
 BOEHM Alain ..... Conseiller municipal  
 ENGEL Isabelle ..... Conseillère municipale  
 FRIEDRICH Frédéric ..... Conseiller municipal  
 FRIEDRICH Jean Louis ..... Conseiller municipal  
 HALFTERMEYER Dominique ..... Conseiller municipal  
 HEINRICH Cécile ..... Conseillère municipale  
 JAEGER Jacqueline ..... Conseillère municipale  
 JOCQUEL Julien ..... Conseiller municipal  
 KIEFFER Josiane ..... Conseillère municipale  
 LEHE Manuel ..... Conseiller municipal  
 LORENTZ Bruno ..... Conseiller municipal  
 OSTERMANN Ernest ..... Conseiller municipal  
 SACHS Marie Odile ..... Conseillère municipale  
 SCHALL Véronique ..... Conseillère municipale  
 SIMON Etienne ..... Conseiller municipal  
 VONSEEL Christian ..... Conseiller municipal  
 ZIMMERMANN Guy ..... Conseiller municipal

**Absent(s) excusé(s) :**

HUFSCHMITT Franck ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire et maire délégué de Salenthal  
 ANTONI Cathy ..... Conseillère municipale (procuration à Jean Jacques SCHNEIDER)  
 BERLEMONT Nathalie ..... Conseillère municipale (procuration à Gérard STORCK)  
 CHARDON Christine ..... Conseillère municipale procuration à Béatrice LORENTZ)  
 SCHLEGEL Audrey ..... Conseillère municipale (procuration à René PAULEN)

**Absent(s) non excusé(s) :**

GASS Karine ..... Conseillère municipale  
 GROSS Laurence ..... Conseillère municipale  
 MESSMER Marie Pia ..... Conseillère municipale  
 KOESSLER François ..... Conseiller municipal  
 MUHL Franck ..... Conseiller municipal  
 SCHWARTZ Michaël ..... Conseiller municipal  
 THOMAS Olivier ..... Conseiller municipal

**Assistaient en outre à la séance :**

KALCK Pascale ..... Attachée Territoriale Principale  
 PHILIPPS Sabrina ..... Bureau d'Etude LEPHIL (PLU)

**Secrétaires de séance :**

KUGEL Carole et KALCK Pascale

**Ordre du Jour**

1. Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)
2. Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18/09/2019
3. Plan Local d'urbanisme de la Sommerau - Elaboration - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
4. Installations classées pour la protection de l'environnement – Demande déposée par la Sté DIEBOLT TP
5. Communauté de communes du Pays de Saverne – rapport d'activité 2018
6. Informations diverses

Le Maire ouvre la séance à 19 Heures 30, salue les membres présents et donne lecture des absents ayant donné procuration et des absents excusés. Il accueille également Mme Sabrina PHILIPPS, du bureau d'étude LEPHIL, en charge de l'élaboration du PLU de la Sommerau.

*L'assemblée donne un avis favorable pour l'ajout des points suivants à l'ordre du jour :*

*\* 7. Acquisition Terrains –Parcelles à Allenwiller*

*\* 8. Chasse Communale – Schéma départemental de Gestion Cynégétique – Conventions à intervenir*

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

**DCM 2019-51 : Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)**

*Point 1*

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, Mme KUGEL Carole, conseillère municipale et Mme KALCK Pascale, attachée territoriale, sont désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

**DCM 2019-52 : Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal – Séance du 18/09/2019**

*Point 2*

Le procès-verbal de la séance du 18/09/2019, transmis aux Conseillers avant la réunion, est soumis à l'assemblée pour adoption.

**Décision du Conseil Municipal :**

Le procès-verbal est approuvé.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

**DCM 2019-53 : Plan local d'urbanisme de la Sommerau – Elaboration – Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

*Point 3*

Vu la délibération relative à la prescription de l'élaboration du plan local d'urbanisme du 04/12/2017 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L.153-12 ;

Vu les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme et notamment le projet de Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

Monsieur le Maire rappelle que les objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme, tels que définis au moment de la prescription, visent à :

- Disposer d'un document d'urbanisme garant du projet démographique, urbain, environnemental et économique de la commune, et qui intègre les orientations du SCoT de la Région de Saverne et des lois Grenelle et ALUR.

#### En matière d'habitat et de cadre de vie :

- Préserver et mettre en valeur les centres anciens des différentes communes déléguées en préservant les paysages urbains
- Permettre et promouvoir :
  - la réhabilitation et la transformation du bâti existant dans le respect du patrimoine existant
  - l'urbanisation des terrains disponibles au sein des espaces bâtis dans le respect de leur environnement
- Promouvoir une offre en logement :
  - adaptée aux besoins des habitants et permettant un parcours résidentiel sur le territoire communal
  - diversifiée pour répondre aux besoins des seniors et assurer le maintien des jeunes sur le territoire
- Définir les bases et le cadre nécessaires à la réalisation de projets urbains de qualité en veillant à l'intégration harmonieuse des constructions dans leur environnement
- Modérer la consommation d'espaces naturels et agricoles en privilégiant le positionnement des extensions sur l'axe Singrist/Salenthal/Allenwiller
- Limiter les constructions près de l'axe de la RD 1004 afin d'éviter les problématiques liées au bruit

#### En matière de développement économique :

- Favoriser le maintien, l'implantation et le développement des commerces de proximité, du commerce ambulant et du marché hebdomadaire local,
- Favoriser le développement du tourisme en s'appuyant sur le patrimoine existant
- Tendre vers le développement d'équipements et de services liés à l'offre d'accueil

#### En matière d'infrastructures de transport et de mobilité :

- Engager une réflexion quant à une possible articulation entre le développement des transports en commun et le développement de l'urbanisation
- Encourager et promouvoir les modes de déplacements doux
- Favoriser la pérennisation des sentiers pédestres et cyclables existants
- Viser le développement du co-voiturage en organisant la gestion du stationnement
- Améliorer et organiser la gestion du stationnement notamment poids lourds
- Viser l'adaptation et la sécurisation des voiries et espaces publics attenants aux différents usages

#### En matière d'agriculture :

- Protéger et valoriser les espaces agricoles et paysagers en permettant de concilier une activité agricole viable économiquement, raisonnée écologiquement et respectueuse de la qualité des paysages,
- Permettre les sorties d'exploitation sur un ou des sites spécifiques

#### En matière d'équipements publics ou d'intérêts publics :

- Valoriser le patrimoine bâti de la commune en encourageant la reconversion de bâtiments communaux inoccupés pour l'accueil de services à la population
- Maintenir et améliorer les espaces et équipements publics partagés afin d'assurer des lieux de rencontre et de partage entre les habitants et favoriser ainsi la vie sociale et associative,

#### En matière d'environnement :

- Promouvoir la préservation de la ceinture verte au sein et autour de la commune
- Préserver autour des enveloppes urbaines les arbres à hautes tiges qui contribuent au cadre de vie

En matière de gestion des risques naturels et technologiques :

- Garantir au mieux la sécurité des biens et des personnes face aux risques d'inondation et de coulées de boue

Les études ont permis de déboucher sur une première esquisse de PADD. Monsieur le Maire rappelle que c'est au regard du PADD (pièce maîtresse du PLU) que les autres pièces du plan local d'urbanisme vont ensuite être élaborées, c'est pourquoi il est important que ce document soit partagé et débattu avec l'ensemble du Conseil Municipal. Le PADD constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la commune engage à court, moyen et à long termes.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Sabrina PHILIPPS du Bureau d'Etude LE PHIL qui présente les orientations générales du PADD.

Les objectifs de développement retenus par les élus de SOMMERAU s'articulent autour des enjeux identifiés durant les phases de diagnostic. Les orientations qui en découlent se déclinent suivant les trois axes suivants :

- Orientation 1 : soutenir la dynamique territoriale de Sommerau ;
- Orientation 2 : valoriser le cadre de vie de Sommerau ;
- Orientation 3 : maîtriser le développement urbain ;

Après avoir entendu l'exposé de Mme PHILIPPS, **le Conseil municipal** prend acte des orientations générales du PADD proposées et M. le Maire déclare le débat ouvert. Les échanges portent sur :

*M. le Maire précise qu'il est important de souligner que la croissance constatée du nombre d'habitants est due à l'attractivité de la commune et que cette croissance s'est faite en dehors de toute opération programmée (lotissement) sauf pour Singrist.*

*Un consensus est trouvé pour concevoir de construire environ 150 logements en 15 ans afin de tendre vers une croissance de 1,05%.*

*Mme Schall précise que nous avons la chance d'avoir un certain cadre de vie et qu'il faut le préserver en maîtrisant les zones d'extension. En effet, les gens qui s'installent chez nous cherchent de l'espace et ne veulent pas rester en ville. Les bourgs se vident au profit de certaines zones rurales.*

*Mme Lorentz précise que sur Singrist compte tenu du passage dangereux de la RD 1004 les extensions seront limitées sur la partie Ouest de Singrist.*

*M. le Maire indique que les projets d'extension porteraient sur 3,5 à 4 ha au maximum sur l'ensemble de la commune sachant que ces tout ne fera pas en extension mais aussi en intra-muros.*

*M. Lorentz s'interroge sur les zones d'activités.*

*M. le Maire lui répond que les zones d'activités sont de la compétence de la Communauté de communes du Pays de Saverne et qu'un travail sera fait avec leurs services.*

Dans la cadre de l'élaboration du PLU, le PADD a été débattu en conseil municipal.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de la tenue du débat sur la PADD conformément au Code de l'Urbanisme.

Le présent compte-rendu de débat sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'arrondissement de Saverne.

*Mme LACROIX Sandra quitte la séance et donne procuration à Carole KUGEL.*

## DCM 2019-54 : Installations classées pour la protection de l'environnement – Demande déposée par la sté DIEBOLT TP

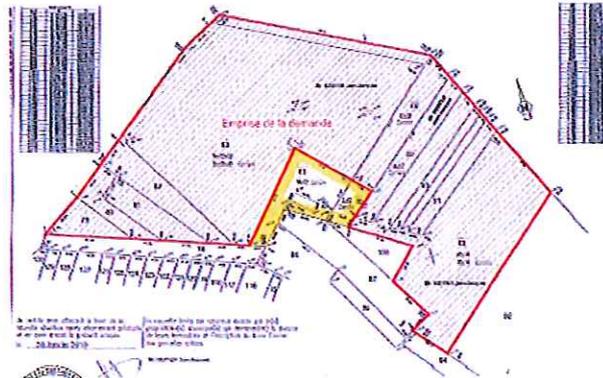
### Point 4

*Rapporteur : Roger MULLER*

La Sté DIEBOLT TP de Marmoutier a déposé une demande pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes en vue de la remise en état de l'ancienne carrière située à Singrist-Sommerau. Il s'agira de procéder au remblaiement de l'ancienne carrière de calcaire avec des matériaux terreux inertes (environ 5000 m<sup>3</sup> par an) et la remise en état définitive du site avec la mise en oeuvre de terre végétale et de plantations.

Le dossier a été soumis à consultation du public du 09 septembre au 07 octobre 2019 inclus.

Le conseil municipal est également appelé à émettre ses observations le cas échéant.



### Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire et en avoir délibéré, émet un avis favorable étant donné qu'après le remblaiement avec des matériaux terreux inertes (phase 1 de l'opération), le site sera couvert de terre végétale et de plantations et retrouvera au terme de l'opération, son aspect et sa fonction d'origine avant exploitation.

*Pour : 33*

*Contre : 0*

*Abstention : 1 – HALFTERMEYER Dominique*

### Quelques précisions méritent d'être apportées quant à la consultation du public, suite aux mails réceptionnés :

Le dossier papier tel que transmis par la Préfecture était disponible et consultable dans les locaux de la mairie de Sommerau (comme cela figure sur l'arrêté préfectoral du 21/08/2019) à savoir : siège 25 rue principale ALLENWILLER 67310 SOMMERAU, aux heures d'ouverture de la mairie soit mardi 16h30 à 17h30 et le mercredi de 11 à 12h.

Néanmoins, lorsqu'il y avait des permanences dans les mairies annexes, le dossier papier était également disponible. Ces permanences n'ont pas lieu impérativement toutes les semaines et certaines ont été annulées compte tenu de l'absence d'une secrétaire. Cela a été communiqué à Mme EINSETLER lors de sa consultation à la mairie de Sommerau le 24/09/2019 à 16H40, en lui précisant également qu'il y a quelqu'un à Allenwiller-Sommerau tous les jours et qu'elle pouvait, le cas échéant, prendre contact pour re-consulter le dossier même en dehors des permanences sur rdv.

Il lui a été également précisé que pour toute demande ou renseignement complémentaire (documents...) elle pouvait s'adresser directement à la Préfecture, qui avait géré le dossier. En outre, la commune n'a pas eu connaissance d'un site internet de consultation.

De plus, il a été convenu téléphoniquement le 03/10, avec Mme EINSETLER un rendez vous (hors des permanences habituelles) à savoir le vendredi 04/10 entre 9 et 11h à la mairie de Sommerau afin que l'intéressée puisse encore une fois consulter le dossier, qu'elle avait par ailleurs photographié lors de sa 1<sup>ère</sup> venue. Il lui a été communiqué à cette occasion qu'elle pouvait directement envoyer ses observations à la

Préfecture, ce qui serait préférable et ce pour le lundi 7 octobre au plus tard. Il n'était pas obligatoire de les déposer dans le registre.

Le vendredi 4 octobre Mme LORENTZ, maire délégué de Singrist a assuré elle-même une permanence à la mairie-annexe de Singrist : présence de 15H30 à 17H45 – permanence public de 16 à 17H. Personne n'est venu consulter le dossier d'enquête.

Le 7 octobre était un lundi – donc il n'y avait aucune permanence de prévu à Singrist mais à Birkenwald. Les conditions de consultation ont donc été respectées.

### **DCM 2019-55 : Communauté de communes du Pays de Saverne – Rapport d'activité 2018**

#### *Point 5*

*Rapporteur : Roger MULLER*

En application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2018 de la Communauté de communes du Pays de Saverne est communiqué au Conseil Municipal (il a été transmis avec la convocation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

### **DCM 2019-56 : Informations diverses**

#### *Point 6*

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier pour l'installation d'une citerne souple – réserve incendie à Birkenwald est en cours d'élaboration.

#### **Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ces informations.

*Pour : .....unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

### **DCM 2019-57 : Acquisition Terrains –Parcelles à Allenwiller**

#### *Point 7*

*Rapporteur : Roger MULLER*

La commune a l'opportunité de se porter acquéreur de deux parcelles situées à Allenwiller Section B N°1210 et 1211 d'une surface globale de 52,63 ares (Lieu dit Molsenlind).

Le Conseil est appelé à en délibérer.

#### **Décision du Conseil Municipal :**

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération :

- Décide d'acquérir les parcelles cadastrées :

Commune de Sommerau -Ban d'Allenwiller (004)  
Section B N°1210 d'une superficie de 27,16 ares  
Section B N°1211 d'une superficie de 25,47 ares

Appartenant à la Confrérie des Pères du Saint-Esprit - Mission Africaine - Secteur de Saverne  
 Représenté localement par le Père Gérard MEYER  
 Au prix de 54 euros l'are soit 2842,02 (deux mille huit cent quarante deux euros et deux centimes)

- Autorise le Maire à signer l'acte d'achat notarié à intervenir
- Dit que l'ensemble des frais seront à la charge de la commune.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2019

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

**DCM 2019-58 : Chasse Communale – Schéma départemental de Gestion Cynégétique –  
 Conventions à intervenir**

*Point 8*

**Décision du Conseil Municipal :**

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal autorise M. le Maire ou Mme LORENTZ Béatrice 1<sup>ère</sup> Adjointe à signer les conventions à intervenir avec les locataires des chasses communales concernant l'agrainage en forêt

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

*L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'ayant été posée, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 50.*

*Les secrétaires de séance*

*KUGEL Carole*



*KALCK Pascale*

